

Entre-Nous

La lettre d'informations de GrandLyon Habitat

GRANDLYON
HABITAT

Juin 2026
n°269

L'ACTU

Dany-Claude Zartarian élue présidente de GrandLyon Habitat

Adjointe déléguée aux Centres sociaux, politique de la ville, cohésion des quartiers, logement et emploi de la Ville de Décines-Charpieu et conseillère métropolitaine de la circonscription Rhône Amont, **Dany-Claude ZARTARIAN prend aujourd'hui ses nouvelles fonctions à la suite du renouvellement des instances métropolitaines.**



©Métropole de Lyon - Jeremy SUYKER

Cette nomination marque une nouvelle étape pour GrandLyon Habitat, au service d'une ambition partagée : **répondre aux besoins en logement des habitants de la Métropole de Lyon et accompagner les transformations des territoires.**

« Je suis heureuse de présider GrandLyon Habitat durant les six prochaines années. Le logement joue un rôle essentiel dans la vie des habitants et dans l'équilibre des territoires. Je ferai une priorité forte de la qualité de vie dans le logement et son environnement proche. Je souhaite que nous puissions, en relation avec l'ensemble des acteurs concernés, assurer une vie paisible aux habitants. Cela passera bien sûr aussi par la réhabilitation du patrimoine ancien, le renouvellement urbain et la production d'une offre nouvelle adaptée aux besoins des Grand Lyonnais. »

Dany-Claude ZARTARIAN, Présidente de GrandLyon Habitat

Devenez propriétaire avec GrandLyon Habitat

GrandLyon Habitat vous offre la possibilité de **devenir propriétaire d'un logement**, neuf ou ancien, sur le territoire de la Métropole de Lyon, à des **conditions avantageuses et sécurisées**, en étant accompagné à chaque étape de votre achat.



— DEUX SOLUTIONS POUR DEVENIR PROPRIÉTAIRE —

1) Le Bail Réel Solidaire (BRS) **Achetez moins cher, durablement !**

Le BRS permet de devenir propriétaire de son logement à un prix inférieur au marché, grâce à la dissociation du foncier et du bâti :

- Prix d'achat réduit
- Logements de qualité, bien situés
- Revente encadrée et sécurisée
- Dispositif accessible sous conditions de ressources

2) La vente de logements sociaux **Des opportunités à un prix maîtrisé !**

GrandLyon Habitat propose également à la vente des logements de son patrimoine :

- Prix attractifs
- Logements existants, déjà intégrés dans leur environnement
- Achat sécurisé avec un acteur public reconnu
- Idéal pour un premier achat

La suite de L'Actu en page 2



L'ACTU (LA SUITE)

ACHETER AVEC GRANDLYON HABITAT C'EST FAIRE LE CHOIX DE LA SÉCURITÉ !

- Acteur public de confiance
- Accompagnement personnalisé
- Logements sélectionnés avec soin
- Dispositifs pensés pour rendre l'accession possible

Vous avez un projet ? Parlons-en.



Retrouvez nos offres sur le site **grandlyonhabitat.fr**

L'OPALIN : devenez propriétaire à Lyon 5^e dans un cadre résidentiel et verdoyant

Situé rue Docteur Edmond Locard, le programme de construction l'OPALIN est composé de **20 appartements neufs à vendre du T2 au T4**, avec balcon, loggia ou terrasse et garage fermé en sous-sol.

À proximité des commerces, écoles, équipements sportifs et lignes TCL, l'OPALIN offre un cadre de vie pratique et agréable, à quelques minutes du centre-ville.

Pensée pour le confort et la performance énergétique, la résidence intègre menuiseries en bois, isolants biosourcés et toitures végétalisées.

Des logements à prix accessibles via le Bail Réel Solidaire (BRS) à partir de 149 000 € pour un T2, 181 500 € pour un T3, 218 000 € pour un T4, soit plus de 50 % moins cher que le neuf privé du secteur.



Canicule : un service d'alerte et d'accompagnement de la Ville de Lyon

En période de fortes chaleurs, la Ville de Lyon met en place un service gratuit pour veiller sur les personnes les plus fragiles : **le registre alertes et urgences canicule.**

Ce service s'adresse aux personnes âgées de plus de 65 ans, aux personnes en situation de handicap ou isolées, ainsi que toute personne dont la santé peut être fragilisée par la chaleur.

Comment ça marche ?

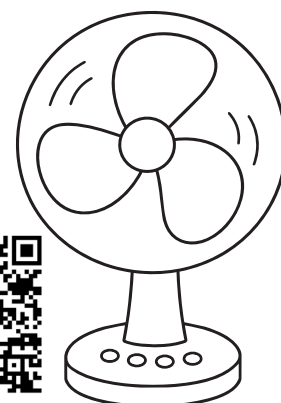
En vous inscrivant, vous êtes contacté quotidiennement par les équipes du CCAS (Centre communal d'action sociale) en cas d'alerte canicule. Ces appels permettent de s'assurer que tout va bien et de vous donner des conseils pour vous protéger de la chaleur. Si besoin, une intervention peut être organisée.

Comment en bénéficier ?

L'inscription est simple et gratuite. Elle peut être faite par la personne concernée, un proche ou un professionnel, tout au long de l'année. Il suffit de remplir un formulaire d'inscription disponible :

- **en ligne**
- **dans les Maisons de la Métropole pour les Solidarités.**

Sur simple appel au 04 72 10 30 30, le CCAS de la Ville de Lyon se tient à l'écoute permanente des personnes âgées ou handicapées isolées,





L'ACTU (LA SUITE)

et fait appel à la vigilance et à la solidarité de leurs voisins et proches.

En cas de fortes chaleurs, pensez à vous hydrater régulièrement, à garder votre logement frais et à prendre des nouvelles de vos proches.

Plus d'informations :

- **Site web de la Ville de Lyon :**
<https://www.lyon.fr/demarche/personnes-agees/inscription-sur-le-fichier-canicule>
- **Numéro Lyon en Direct : 04 72 10 30 30**



Attention aux insecticides dangereux !

Certains produits vendus pour lutter contre les punaises de lit et les cafards sont **très dangereux pour la santé**. Plusieurs d'entre eux sont **interdits en France et en Europe** mais sont toujours vendus sur internet, sur les marchés et dans certaines boutiques spécialisées.

C'est le cas notamment :

- **de la poudre Green-Catch** et autres poudres anti- blattes. **Elles contiennent du Fipronil**, une substance toxique. Inhalée, ingérée ou au contact de la peau, elle entraîne des troubles digestifs et neurologiques.
- d'autres produits non homologués contenant des substances interdites.

Ces produits sont illégaux.

Leur achat, leur détention ou leur utilisation peuvent être sanctionnés. Ils peuvent provoquer des maux de tête, des vomissements, des difficultés à respirer, des convulsions, des pertes de connaissance ou encore des décès.

Un produit interdit n'est jamais un produit sûr.

Même s'ils sont faciles à acheter et peu cher, ces produits sont très dangereux.

- **Ne les utilisez pas.**
- **Ne les laissez pas à la portée des enfants.**
- **N'en stockez pas chez vous.**
- **Si vous avez utilisé un produit et ressentez des symptômes**, contactez immédiatement un centre antipoison :
<https://centres-antipoison.net>

Punaises de lit : que faire ?

- Consultez les recommandations officielles : <https://stop-punaises.gouv.fr>
- N'utilisez pas d'insecticides. Ils peuvent aggraver la situation.
- Prévenez GrandLyon Habitat. Nous pouvons vous accompagner dans la lutte contre ces nuisibles avec des professionnels (diagnostic gratuit et mise en place d'un protocole de traitement à la charge de GrandLyon Habitat).

Blattes : que faire ?

- Prévenez GrandLyon Habitat. Nous pouvons vous accompagner dans la lutte contre ces nuisibles avec des professionnels.



Le règlement de votre loyer en ligne

En créant votre espace personnalisé sur le site internet www.grandlyonhabitat.fr, vous pouvez payer votre loyer, en toute simplicité et en toute sécurité.

C'est la solution pratique et idéale !

Sans engagement et entièrement gratuite, cette solution vous permet de payer chaque mois votre avis d'échéance du mois ou seulement une partie de votre loyer, à l'aide de votre carte bancaire.

Rendez-vous sur www.grandlyonhabitat.fr



Réhabilitation des bâtiments D et E à Mermoz Sud : un chantier innovant bientôt terminé

Les travaux de réhabilitation touchent à leur fin sur les bâtiments D et E de la résidence Mermoz Sud, situés du 9 au 23 rue Jules Froment à Lyon 8^e.

Cette opération concerne 64 logements et s'inscrit dans le projet de renouvellement urbain du quartier.

Quels travaux sont réalisés ?

- Installation de nouvelles façades en ossature bois préfabriquées
- Isolation renforcée et végétalisation des toitures
- Création de balcons pour chaque logement
- Rénovation des cuisines, salles de bains et sanitaires
- Raccordement au chauffage urbain pour le chauffage et l'eau chaude
- Création de caves et de locaux vélos

Le chantier a débuté en décembre 2024 et la fin est prévue à l'été 2026.

Ce que cela va changer au quotidien

- Des logements plus confortables été comme hiver
- Moins de consommation d'énergie et une réduction importante des émissions de gaz à effet de serre
- Des bâtiments modernisés et plus agréables à vivre

